



CERTIFICATION

« MANAGER TRANSPORT LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

JUIN 2021

MANAGER TRANSPORT LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL

N° DOSSIER : 11740

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

AFTRAL – KEDGE BUSINESS SCHOOL

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 : CONSTRUIRE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES OPÉRATIONS COMMERCIALES À L'INTERNATIONAL			
A1. Diagnostic stratégique de l'environnement interne de l'entreprise A1-1 Identification des objectifs de l'audit en lien avec le projet de développement commercial export ou import A1-2 Organisation et planification des étapes de l'audit A1-3 Inventaire des informations nécessaires à l'exécution de l'audit (ex : organigrammes des services, tableaux des capacités et des coûts de production) et des acteurs associés à l'audit A1-4 Réalisation de l'audit : diagnostic des moyens humains disponibles (recensement des postes existants, des missions et compétences clés, niveau d'expérience à l'international, maîtrise de langues étrangères, du niveau de motivation du service commercial) et des aspects financiers (relations avec les banques, niveau de rentabilité, situation d'endettement et de trésorerie, capacité d'investissements) A1-5 Rédaction d'un rapport d'audit formalisant les conclusions sur la fiabilité du projet, en reprenant les objectifs assignés, l'analyse des causes, l'élaboration de recommandations et de plan d'action A1-6 Présentation du rapport d'audit à sa Direction	C1.1 Réaliser un audit interne de l'entreprise en évaluant les ressources et les compétences propres à son organisation afin de déterminer la capacité de l'entreprise à exporter et/ou importer	E1.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C1.1 ; C1.2, C1.3, C1.4, C1.5, C1.6, C1.7, C1.8, C1.9, C1.10) : A travers une mise en situation professionnelle liée à un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral. (Durée minimale de 5 jours)	Les paramètres et la méthodologie d'audit sont correctement pris en compte. Le rapport d'audit finalisé permet d'évaluer précisément la capacité de l'entreprise à exporter et/ou importer. Il est argumenté.
A2. Diagnostic stratégique de l'environnement externe de l'entreprise A2-1 Identification des critères de compétitivité d'une offre produit/service : niveau de gamme ciblé et capacités de production, caractéristiques techniques, normes de certifications internationales, conditionnement, emballage, niveau de prix... A2-2 Réalisation de l'étude de marché selon la méthodologie suivante : <i>1-Définition du marché et/ou du pays ciblé(s) selon : la nature des clients ou utilisateurs du produit, la dimension géographique du marché et/ou du pays ciblé(s), les données statistiques sectorielles liées au marché et/ou au pays ciblé(s) ; état des lieux du marché</i>	C1.2 Analyser les critères de compétitivité d'une offre produit/service en prenant en compte les données externes liées à l'environnement international afin de	E1.2 Etude de cas : (Evaluation C1.1 ; C1.2, C1.3, C1.4, C1.5, C1.6, C1.7, C1.8, C1.9, C1.10) : A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités	L'analyse des critères de compétitivité de l'offre produit/service est réalisée et permet d'identifier les paramètres de différenciation du produit sur le marché et/ou pays visé(s).

<p><i>et ses perspectives d'avenir, les innovations attendues, saisonnalités ou tendances de consommation régulières ; réglementations applicables à la commercialisation sur le marché et/ou le pays, dispositions fiscales...</i></p> <p>2-Analyse de la demande : taille du marché, quantités vendues, comportement du client et de l'acheteur (occasions justifiant l'achat, ou l'utilisation de l'offre produit/service ; niveau de satisfaction client et acheteur ; motivations et freins à l'achat, perception du produit et/ou du service...), niveau de segmentation de la demande...</p> <p>3-Analyse de l'offre : recensement des offres et des produits présents sur le marché, analyse de la concurrence (taille, localisation, produits proposés, prix pratiqués, état financier...)</p> <p>4-Analyse de l'environnement du marché, du pays : niveau de stabilité politique, régime en place, politique fiscale et commerciale ; conjoncture économique, taux de chômage ; normes culturelles, niveau d'éducation, évolution démographique ; niveau d'équipements et d'évolutions technologiques etc...</p> <p>A2-3 Analyse de l'étude de marché par la rédaction d'un rapport de synthèse de l'étude de marché présentant l'analyse des données recueillies</p> <p>A2-4 Valorisation du chiffre d'affaires prévisionnel</p> <p>A2-5 Présentation du rapport de l'étude à sa Direction</p>	<p>déterminer les facteurs favorables de différenciation sur le marché et/ou le pays ciblé(s)</p> <p>C1.3 Effectuer une étude de marché relative à l'offre produit/service en analysant des données quantitatives et qualitatives mesurables, afin de déterminer le niveau de pénétration potentiel de l'offre produit/service au sein d'un marché et/ou d'un pays ciblé(s)</p>	<p>commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat, devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit. (Épreuve écrite de 3h)</p> <p>La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3, BC4 et BC5) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :</p> <p>1-par l'étude écrite et la soutenance orale face à un jury de professionnels d'une Mise en Situation Professionnelle par Constitution d'un Dossier Technique (MSPCD) par le (la) candidat(e). La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels. (Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>L'étude de marché est réalisée avec méthodologie et tient compte des critères fondamentaux d'analyse de l'environnement international et du niveau théorique de pénétration de l'offre produit/service sur le marché et/ou pays visé(s). Le rapport de cette étude devra être formalisé par une matrice d'aide décisionnelle type SWOT ou toute autre matrice connue. Ce rapport est argumenté, y compris en anglais.</p>
<p>A3. Evaluation des facteurs de risques des opérations commerciales internationales</p> <p>A3-1 Identification des natures de risques associés aux opérations commerciales export ou import (risque naturel, politique, économique, concurrentiel, liés au personnel, risque lié au crédit, au paiement, au change, risque financier, lié à la responsabilité lors du transport, risque contractuel...)</p> <p>A3-2 Création d'une matrice d'évaluation des risques par client ou typologie de clients et par pays</p> <p>A3-4 Evaluation des pertes financières potentielles en fonction de la probabilité de survenue d'un risque, du volume de CA de perte maximale par risque identifié</p> <p>A3-5 Evaluation des risques commerciaux en fonction de la probabilité de survenue d'un risque en lien avec le client et ses données commerciales (volume de CA, % de marge, durée contractuelle, CGV applicables, tarification etc...)</p> <p>A3-6 Elaboration d'une matrice de risques en tant qu'outil d'aide à la décision (à l'export et/ou à l'import) incluant les mesures préventives à mettre en œuvre</p> <p>A3-7 Choix final d'une procédure de maîtrise des risques des opérations import-export</p> <p>A3-8 Elaboration et présentation du rapport à sa Direction</p>	<p>C1.4 Identifier les risques liés à la commercialisation de l'offre produit/service à partir de l'étude de marché établie au préalable afin de prévenir tout litige ou dysfonctionnement dans les opérations export ou import</p> <p>C1.5 Evaluer les impacts financiers et commerciaux des risques identifiés afin d'élaborer des mesures préventives de maîtrise des risques dans le contexte de la commercialisation de l'offre produit/service</p>	<p>(MSPCD) par le (la) candidat(e). La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels. (Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>L'évaluation des risques est effectuée avec méthodologie par l'intermédiaire d'une matrice élaborée par des critères cohérents et mesurables.</p> <p>L'ensemble des risques et des impacts financiers et commerciaux est présenté sous la forme d'un rapport décisionnel argumenté. Des mesures préventives de maîtrise des risques y sont détaillées et argumentées, y compris en anglais.</p>
<p>A4. Elaboration d'une stratégie d'internationalisation</p> <p>A4-1 Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces associées à la stratégie commerciale internationale export ou import</p> <p>A4-2 Identification des actions nécessaires au développement export ou import de l'entreprise</p> <p>A4-3 Identification des différentes stratégies d'implantations et d'investissements au sein du marché et/ou du pays ciblé(s) (partenariats commerciaux, Joint-venture, installation d'établissement en propre, coopération, R&D...)</p> <p>A4-4 Planification des actions par marché et/ou pays ciblé en fonction de critères de priorisation et d'évaluation budgétaire</p>	<p>C1.6 Réaliser un plan d'action de développement et /ou d'implantation commercial(e) en tenant compte de la finalisation de l'offre produit/service sur un marché ou un pays ciblé(s) afin de structurer la stratégie commerciale à l'international</p>		<p>Le plan d'actions est élaboré avec méthodologie et les dispositions s'y rattachant permettent de structurer la stratégie commerciale à l'international en termes d'objectifs qualitatifs et quantitatifs d'ordre commercial et financier. Il est argumenté, y compris en anglais.</p>

<p>A4-5 Construction d'un plan d'affaires de 3 à 5 ans A4-6 Finalisation d'un budget prévisionnel sur 1 à 3 ans, tenant compte des recettes et des dépenses prévues A4-7 Présentation du plan d'affaires à la Direction et de la matrice décisionnelle associée A4-8 Planification du contrôle et du suivi de la réalisation du plan d'affaires</p>	<p>C1.7 Concevoir un plan d'affaires en tenant compte des paramètres commerciaux et financiers afin d'élaborer le cadrage global de la stratégie d'internationalisation</p>		<p>Le plan d'affaires est conçu à partir de critères commerciaux et financiers cohérents et chiffrés permettant de définir le cadrage de la stratégie d'internationalisation. Il est argumenté, y compris en anglais.</p>
<p>A5. Contractualisation des opérations de vente et d'achat à l'international A5-1 Identification des règles juridiques et des conventions régissant le cadre légal de la vente à l'international A5-2 Identification des opérateurs publics ou privés intervenant dans les transactions commerciales internationales et de leurs interactions (banques, BPI, CCI, Douanes...) A5-3 Définition des droits et des obligations de l'acheteur et du vendeur en lien avec les conventions et les réglementations internationales (Convention de Vienne, Incoterms...) A5-4 Utilisation d'outils et de démarches de communication adaptées à la négociation commerciale avec le client, ou des intermédiaires ou des fournisseurs associés à la vente et à l'achat A5-5 Rédaction de clauses contractuelles (nature du contrat, prix et mode de paiement, modalités de transport et de livraison, détails de la force majeure, garanties, droit applicable au contrat, juridiction compétente en cas de litige, langue du contrat) A5-6 Obtention de l'acceptation contractuelle écrite du client A5-7 Sélection des modes et moyens de paiement de fournisseurs à l'international (virement SWIFT, effet de commerce, chèque) et des moyens de couverture du risque financier à l'international (assurance-crédit ; crédoc, remise documentaire...) selon leur efficacité et le coût global A5-8 Utilisation de garanties documentaires d'ordre bancaire (lettre stand-by, garantie d'exécution de paiement)</p>	<p>C1.8 Identifier le cadre juridique lié à la finalisation d'une opération export ou import en prenant en compte les règles et conventions internationales afin de définir les termes du contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur</p> <p>C1.9 Etablir un plan d'action de négociation en prenant en considération les intérêts de l'acheteur et/ou du vendeur afin de garantir le succès de l'opération commerciale à l'international</p> <p>C1.10 Sélectionner les outils, modes et moyens de paiement en prenant en compte leur efficacité et leur coût afin de sécuriser la réalisation et la finalisation de l'achat et/ou de la vente à l'international</p>		<p>Le cadre juridique est identifié et définit des règles et des dispositions conventionnelles d'ordre international permettant l'élaboration précise du contrat de vente en termes juridiques et commerciaux.</p> <p>Le plan d'action de négociation est défini avec méthodologie et ses dispositions garantissent la réussite de l'opération commerciale. Il est argumenté, y compris en anglais.</p> <p>Les outils, modes et moyens de paiement sont sélectionnés avec cohérence en fonction de leur efficacité et de leur coût et permettent la réalisation de la conclusion de l'achat et/ou de la vente à l'international.</p>

BLOC N°2 : CONCEVOIR UNE CHAÎNE TRANSPORT INTERNATIONALE OPTIMISÉE

A6. Analyse des paramètres stratégiques de la demande client en matière de besoin de transport

A6-1 Identification de tous les flux et volumes de données liés au traitement physique de la marchandise confiée par le client
 A6-2 Cartographie des flux physiques identifiés en définissant les acteurs en charge des opérations de transport international (compagnies maritimes et aériennes, transporteurs routiers, transitaires, opérateurs de manutention portuaire et aérienne, courtiers en douane, agents maritimes etc) et les étapes documentaires associées (douane export et import)
 A6-3 Cartographie des flux informationnels liés aux opérations de transport
 A6-4 Définition du besoin exprimé par le client en matière de transport international (analyse du cahier des charges)
 A6-5 Présentation des points clés de l'analyse du besoin client (réponse à appel d'offre)

C2.1 Identifier les flux physiques et d'informations de la marchandise à l'international à partir de la demande client, en les cartographiant pour caractériser l'organisation globale de transport

E2.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C2.1 ; C2.2, C2.3, C2.4, C2.5, C2.6, C2.7) :

Les flux physiques et d'informations de la marchandise sont identifiés par l'intermédiaire d'une cartographie précise et exhaustive permettant de préciser l'ensemble des informations et des caractéristiques d'une organisation de transport international.

A7. Analyse stratégique de l'écosystème de transport international

A7-1 Identification des marchés du transport international en lien avec l'organisation transport du client (routier, aérien, maritime, ferroviaire etc...)
 A7-2 Vérification des modalités de transfert de frais et de risques associés aux incoterms de vente ou d'achat utilisés par le client
 A7-3 Analyse des volumes de marchandises, des délais et des transit time associés à l'organisation de transport international du client ""en door to door""
 A7-4 Etude des modes et moyens de transport utilisés et des capacités nécessaires aux opérations de transport international du client (gestion par unités de transport intermodal - UTI)
 A7-5 Analyse des procédures d'organisation des opérations de transport et des coûts associés pour le client et l'entreprise
 A7-6 Répartition prévisionnelle des moyens techniques et humains à mobiliser en interne ou en externe
 A7-7 Vérification du respect des dispositions de la RSE liée à la mobilisation des moyens humains et matériels
 A7-8 Conception de schémas prévisionnels d'organisation transport international favorisant le report modal et/ou le transport combiné

C2.2 Déterminer les capacités organisationnelles de transport à mobiliser en prenant en compte le besoin de transport du client afin d'améliorer sa stratégie à l'international dans le respect des dispositions de la RSE

A travers une mise en situation professionnelle liée à un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral.
 (Durée minimale de 5 jours)

E2.2 Etude de cas : C2.1 ; C2.2, C2.3, C2.4, C2.5, C2.6, C2.7) :

A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat, devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit.
 (Épreuve écrite de 3h)

Les capacités organisationnelles de transport sont déterminées au travers d'une étude détaillée prenant en compte les volumes de marchandises, les délais et les transit time ainsi que les modes et moyens de transport utilisés.

Une analyse est effectuée en complémentarité de cette étude, relative aux procédures d'organisation des opérations de transport international ainsi que la répartition prévisionnelle des moyens techniques et ressources humaines dans le respect des dispositions RSE.

A8. Elaboration d'une organisation de transport internationale optimale

A8-1 Recensement des principaux risques associés aux opérations de transport international du client
 A8-2 Identification des impacts juridiques associés aux transferts de frais et de risques issus de l'incoterm de vente départ ou vente arrivée en vigueur entre le client et l'acheteur
 A8-3 Création d'une matrice d'évaluation des risques et impacts majeurs (humains, financiers, techniques, sécuritaires, douaniers, environnementaux...) liés à la mise en œuvre d'un plan de transport international et de son intégration aux réseaux de transports internationaux

C2.3 Identifier les risques pouvant affecter la mise en œuvre du plan de transport international, en évaluant les opérations de la chaîne transport, afin de sécuriser

La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3, BC4 et BC5) et des

Les risques liés au développement du plan de transport international sont identifiés, leurs impacts majeurs sont évalués et formalisés dans une matrice permettant d'anticiper l'ensemble des opérations de transport à l'international.

Le plan de transport international est construit à partir de scénarii

<p>A8-4 Scénarisation et élaboration du plan de transport international en définissant chaque segment de la chaîne de transport (départ usine jusqu'à livraison finale) et l'ensemble des modalités d'échanges de données informatiques liées aux étapes des opérations de transport international export et/ou import</p> <p>A8-5 Sélection de moyens internes et/ou externes (sélection de sous-traitants et/ou de fournisseurs externes par appel d'offres)</p> <p>A8-6 Négociation des modalités tarifaires avec les prestataires externes de transport</p> <p>A8-7 Evaluation des coûts et des gains prévisionnels du nouveau plan de transport international envisagé</p> <p>A8-8 Elaboration budgétaire des solutions de transport international constitutives du plan de transport</p> <p>A8-9 Conclusion contractuelle des prestations de transport international définies avec les fournisseurs externes</p>	<p>l'ensemble des opérations de transport à l'international</p> <p>C2.4 Construire un plan de transport international garantissant, pour l'acheminement de la marchandise, la réduction des coûts, le respect des délais et des dispositions la RSE pour une intégration efficace au sein de la chaîne logistique globale du client et de l'entreprise</p>	<p>compétences associées se réalisent ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :</p> <p>1-par l'étude écrite et la soutenance orale face à un jury de professionnels d'une Mise en Situation Professionnelle par Constitution d'un Dossier Technique (MSPCD) par le (la) candidat(e). La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels. (Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>organisationnels permettant d'estimer la réduction des coûts et le respect des délais dans une optique d'intégration de la chaîne logistique globale du client et de l'entreprise. Ce plan est argumenté.</p>
<p>A9. Proposition d'une offre de transport international</p> <p>A9-1 Identification des volumes de marchandises, poids et dimensions, et des zones d'expédition et/ou de réception à l'international</p> <p>A9-2 Identification du profil type d'expédition/de réception du client</p> <p>A9-3 Identification et utilisation des outils, des démarches et des systèmes d'information de communication adaptés à la négociation commerciale avec le client ou des fournisseurs associés à la mise en œuvre des opérations de transport international</p> <p>A9-4 Conclusion contractuelle définissant les conditions tarifaires et organisationnelles des solutions de transport international convenues avec le client</p>	<p>C2.5 Négocier avec le client la contractualisation de solutions de transport international en tenant compte des éléments d'ordre économique, environnemental, sécuritaire, réglementaire et commercial, afin de finaliser l'offre de transport dans le respect des conditions convenues</p>	<p>Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels. (Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>La contractualisation de solutions de transport international est négociée et argumentée, y compris en anglais à partir d'outils et de méthodes adaptés permettant la finalisation de l'offre de transport international.</p>
<p>A10. Conduite du déploiement et pilotage des solutions de transport international</p> <p>A10-1 Recensement de l'ensemble des ressources mobilisées à la mise en œuvre des solutions de transport international</p> <p>A10-2 Organisation et planification de l'affectation des équipements et moyens matériels selon des prévisions d'activité</p> <p>A10-3 Organisation des modalités d'échange des données informatiques liées au pilotage des flux d'informations entre le client et les prestataires transport</p> <p>A10-4 Communication en interne et externe des attentes réelles du client en matière de solutions de transport international</p> <p>A10-5 Elaboration de procédures de suivi et de contrôle de l'ensemble des opérations de transport international</p> <p>A10-6 Suivi des indicateurs de service opérationnel transport en phase de déploiement</p> <p>A10-7 Suivi régulier des marges et analyse des écarts potentiels avec les marges prévisionnelles</p> <p>A10-7 Communication des taux de service opérationnel au client en phase de déploiement</p> <p>A10-8 Identification des dysfonctionnements opérationnels et commerciaux</p> <p>A10-9 Elaboration d'un plan d'action visant à supprimer les dysfonctionnements de la phase de déploiement</p> <p>A10-10 Contrôle et suivi des plans d'action avec le client</p>	<p>C2.6 Planifier le lancement et l'exécution des étapes et processus des solutions de transport international en mobilisant les ressources nécessaires (humaines, techniques, financières et informationnelles) afin de s'assurer du respect des réglementations applicables (RSE...) et des conditions commerciales convenues avec le client</p> <p>C2.7 Assurer la gestion opérationnelle et les engagements commerciaux, en contrôlant le niveau de service et la rentabilité globale des solutions déployées par l'intermédiaire d'indicateurs adaptés afin de garantir l'exécution et l'excellence opérationnelle de la chaîne transport à l'international</p>	<p>Le lancement et l'exécution des étapes et processus de solutions de transport international sont planifiés de manière cohérente selon les ressources nécessaires et disponibles. La planification permet de mesurer le respect des réglementations applicables et des conditions commerciales convenues avec le client.</p> <p>La gestion opérationnelle et les engagements commerciaux sont assurés grâce à la définition et au suivi d'indicateurs de service adaptés aux solutions déployées en matière d'exécution et d'excellence opérationnelle. Les taux de service</p>	<p>Le lancement et l'exécution des étapes et processus de solutions de transport international sont planifiés de manière cohérente selon les ressources nécessaires et disponibles. La planification permet de mesurer le respect des réglementations applicables et des conditions commerciales convenues avec le client.</p> <p>La gestion opérationnelle et les engagements commerciaux sont assurés grâce à la définition et au suivi d'indicateurs de service adaptés aux solutions déployées en matière d'exécution et d'excellence opérationnelle. Les taux de service</p>

			issus des indicateurs sont contrôlés et permettent la détection de dysfonctionnements potentiels traités par des plans d'action lors de la phase de déploiement.
--	--	--	--

BLOC N°3 : CONCEVOIR UNE CHAÎNE LOGISTIQUE GLOBALE À L'INTERNATIONAL

A11. Analyse stratégique du besoin client (interne et/ou externe) en matière de logistique à l'international

A11-1 Analyse méthodique d'un appel d'offres et du cahier des charges associé
 A11-2 Prise en compte des objectifs de niveau de service et des éléments clés de stratégie logistique et de stratégie générale du client et de l'entreprise
 A11-3 Identification de tous les flux et des volumes de données liés au traitement logistique physique et informationnel des approvisionnements et des expéditions internationales (export et/ou import) confiés par le client ainsi que des flux d'informations émis par les outils logiciels du client, des fournisseurs de prestations logistiques (TMS, WMS, ERP...)
 A11-4 Réalisation d'un audit portant sur les processus opérationnels d'exportation et/ou d'importation des produits en lien avec la stratégie logistique du client
 A11-5 Cartographie des flux logistiques identifiés et des processus logistiques structurant ces flux
 A11-6 Modélisation des processus amont et aval de la chaîne logistique globale du client
 A11-7 Définition du besoin réel exprimé par le client en matière de solutions logistiques à l'international et d'axes de valeur ajoutée de sa chaîne logistique globale
 A11-8 Présentation des points clés de l'analyse du besoin client et préparation de la réponse à l'appel d'offres

C3.1 Identifier les processus logistiques en tenant compte des informations et des données clés du cahier des charges du client afin de déterminer la stratégie logistique globale du client.

C3.2 Réaliser l'audit des schémas organisationnels d'exportation et d'importation des produits en prenant en compte les données et volumes associés aux flux logistiques afin d'élaborer une nouvelle ingénierie des processus liés au développement stratégique du client à l'international.

E3.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C3.1 ; C3.2, C3.3, C3.4, C3.5, C3.6, C3.7, C3.8) :

A travers une mise en situation professionnelle liée à un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral.
(Durée minimale de 5 jours)

E3.2 Etude de cas : (Evaluation C3.1 ; C3.2, C3.3, C3.4, C3.5, C3.6, C3.7, C3.8) :

A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat, devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit.

Les processus logistiques sont identifiés avec cohérence à partir de l'analyse méthodologique du cahier des charges du client et permettent la formalisation de sa stratégie logistique.

Les paramètres et la méthodologie d'audit sont correctement pris en compte.
 La cartographie finalisée permet la modélisation de nouveaux processus amont et aval de la chaîne logistique du client répondant à son développement stratégique à l'international. Ce rapport est argumenté, y compris en anglais.

A12. Analyse stratégique des organisations logistiques internes et externes

A12-1 Identification des marchés et des acteurs de la logistique à l'international en lien avec l'organisation de la chaîne logistique du client
 A12-2 Analyse des capacités logistiques internes et/ou externes nécessaires à l'organisation logistique internationale du client (surfaces de stockages, ressources humaines, financières, systèmes d'informations...)
 A12-3 Etude et scénarisation de mise en place de solutions potentielles d'internationalisation et/ou d'externalisation logistique à l'international
 A12-4 Analyse des procédures d'organisation des flux logistiques internationaux et des coûts associés pour le client et l'entreprise
 A12-5 Répartition prévisionnelle des moyens techniques et ressources humaines à mobiliser en interne ou en externe
 A12-6 Vérification du respect des dispositions de la RSE liées à la mobilisation des ressources humaines et moyens matériels

C3.3 Déterminer les capacités organisationnelles logistiques internes et/ou externes (sites logistiques existants, ressources physiques, humaines, et systèmes d'informations) en tenant compte des dispositions de la RSE en terme de ressources humaines et matérielles mobilisées afin de conduire la mise en place de solutions logistiques prévisionnelles à l'international

import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral.
(Durée minimale de 5 jours)

E3.2 Etude de cas : (Evaluation C3.1 ; C3.2, C3.3, C3.4, C3.5, C3.6, C3.7, C3.8) :

A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat, devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit.

Les capacités organisationnelles logistiques internes et/ou externes sont identifiées dans le respect des dispositions de la RSE définies par l'entreprise et permettent la mise en place prévisionnelle de solutions logistiques cohérentes et évaluées en termes de coûts.

<p>A13. Définition des objectifs stratégiques d'externalisation liés aux activités logistiques à l'international</p> <p>A13-1 Identification des objectifs "Qualité-Coût-Délai" en lien avec le cahier des charges du client et sa stratégie internationale ((délais, fiabilité, taux de rupture maximum, qualité de service des transports internationaux...))</p> <p>A13-2 Etude des moyens techniques (matériels et S.I.) et ressources humaines mobilisés pour les prestations et les opérations logistiques devant être externalisées à l'international</p> <p>A13-3 Planification des étapes des transferts des processus et des flux logistiques du client vers l'entreprise (Réception, entreposage, gestion de stocks, préparation de commandes, distribution...)</p> <p>A13-4 Planification des étapes de l'intégration des flux d'informations associés aux processus et flux logistiques externalisés</p> <p>A13-5 Modélisation d'un schéma organisationnel d'externalisation logistique internationale</p>	<p>C3.4 Elaborer les objectifs de niveaux de service attendus par le client en prenant en compte l'externalisation de ses activités logistiques afin de garantir le triptyque "qualité-coût-délai".</p>	<p>(Épreuve écrite de 3h)</p> <p>La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3, BC4 et BC5) et des compétences associées se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :</p> <p>1-par l'étude écrite et la soutenance orale face à un jury de professionnels d'une Mise en Situation Professionnelle par Constitution d'un Dossier Technique (MSPCD) par le (la) candidat(e).</p> <p>La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels.</p> <p>(Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p>	<p>Les objectifs de niveaux de service sont définis de façon cohérente et permettent de mesurer les engagements pris en matière de qualité, de coût et de délai.</p>
<p>A14. Conception d'un schéma directeur logistique international</p> <p>A14-1 Identification des réseaux logistiques physiques internationaux par lesquels les familles de produits du client (approvisionnements- expéditions) vont circuler</p> <p>A14-2 Réalisation d'une cartographie définissant les processus et les flux constituant les solutions logistiques amont-aval optimisées à l'international</p> <p>A14-3 Définition du nombre d'infrastructures logistiques, de leur localisation, de leurs fonctionnalités et de leur dimensionnement à l'international</p> <p>A14-4 Définition de la localisation, du niveau d'équilibre et du dimensionnement des stocks dans une chaîne logistique globale à l'international</p> <p>A14-5 Intégration du schéma de transport international</p> <p>A14-6 Définition de la faisabilité d'intégration et d'implémentation des Systèmes d'Informations</p> <p>A14-7 Evaluation des coûts et marges prévisionnelles de l'ensemble des solutions logistiques amont-aval à l'international</p> <p>A14-8 Communication en interne et externe du schéma directeur logistique à l'international</p>	<p>C3.5 Définir les processus et les solutions logistiques à l'international en prenant en compte les réseaux logistiques internationaux existants afin d'établir la définition d'un schéma organisationnel de la chaîne logistique globale</p> <p>C3.6 Elaborer un schéma organisationnel logistique amont-aval à l'international, à partir de l'ensemble des données d'analyse de l'organisation logistique interne/externe et de la stratégie d'internalisation/externalisation logistique, afin de garantir l'exécution efficiente des solutions logistiques élaborées</p>	<p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>Les processus et solutions logistiques sont définis avec méthodologie et cohérence et permettent de définir les modalités, les moyens, les étapes et acteurs constitutifs du schéma organisationnel logistique global à l'international.</p> <p>Le schéma organisationnel est élaboré sous forme de schéma directeur permettant l'exécution efficiente des solutions logistiques élaborées. Les dispositions de ce schéma sont définies précisément en termes de localisation d'infrastructures logistiques et de leur dimensionnement physique à l'international.</p> <p>Les marges et les coûts prévisionnels sont déterminés également. Ce schéma est argumenté, y compris en anglais.</p>
<p>A15. Pilotage de la chaîne logistique internationale</p> <p>A15-1 Identifier les flux opérationnels et informationnels des activités externalisées et/ou internalisées déployées à l'international</p> <p>A15-2 Pilotage et planification de l'ensemble des ressources mobilisées à la mise en œuvre des solutions logistiques à l'international</p> <p>A15-3 Réalisation de la mise en place de Systèmes d'Informations intégrés (ERP...)</p>	<p>C3.7 Effectuer l'intégration des systèmes opérationnels et informationnels de la chaîne d'approvisionnement et de distribution des produits en tenant compte</p>		<p>Les systèmes opérationnels et informationnels de gestion des flux amont et aval sont intégrés selon des</p>

<p>A15-4 Utilisation des techniques de pilotage des flux d'approvisionnement et de distribution physique des produits (ex : DDMRP : Demand Driven Material Requirement Planning - méthode de planification et d'exécution permettant un pilotage global de la Supply Chain)</p> <p>A15-6 Construction de schémas d'optimisation des flux d'approvisionnements et de distribution à partir des solutions logistiques déployées à l'international</p> <p>A15-5 Elaboration de procédures et d'indicateurs de suivi et de contrôle de l'ensemble des opérations logistiques internationales</p> <p>A15-6 Suivi des indicateurs de service des solutions logistiques amont-aval</p> <p>A15-7 Suivi régulier des marges et analyse des écarts potentiels avec les marges prévisionnelles</p>	<p>des processus et des solutions logistiques établis afin de garantir l'efficacité du schéma directeur défini.</p> <p>C3.8 Structurer les organisations logistiques amont (optimisation des approvisionnements) et aval (implantation de sites logistiques de distribution) en tenant compte de l'ensemble des solutions logistiques internalisées/externalisées prévues afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la chaîne logistique du client.</p>		<p>modalités et étapes définies avec cohérence.</p> <p>L'efficacité opérationnelle de la chaîne logistique du client est améliorée par la structuration des organisations logistiques amont et aval et par la construction de schémas d'optimisation. Des procédures et des indicateurs de suivi et de contrôle de l'ensemble des opérations logistiques internationales sont définies de manière exhaustive.</p>
---	---	--	---

BLOC N°4 : MANAGER LES RESSOURCES HUMAINES A L'INTERNATIONAL

A16. Déclinaison de la stratégie de l'entreprise en objectifs individuels et collectifs

A16-1 Identification des dispositions stratégiques de l'entreprise applicables à la gestion des équipes et des partenaires externes

A16-2 Identification et prise en compte du handicap dans les paramètres stratégiques liés aux ressources humaines

A16-3 Elaboration avec le service RH d'objectifs individuels et collectifs selon la méthode SMART ou autre méthode équivalente en lien direct avec la vision globale stratégique de l'entreprise

A16-4 Définition d'objectifs opérationnels adaptés pour les services, entités et équipes internes

A16-5 Définition de bases d'engagements écrites et orales permettant la communication des objectifs individuels et collectifs

A16-6 Communication des objectifs finalisés à la RH et à sa Direction

C4.1 Réaliser l'application des dispositions stratégiques relatives à la gestion des ressources humaines internes/externes en fixant des objectifs individuels et collectifs afin de développer le don du sens à l'action vis-à-vis des acteurs concernés

L'application des dispositions stratégiques relatives à la gestion des ressources humaines internes/externes est réalisée et permet de donner du sens à l'action à chaque acteur concerné. Les objectifs individuels et collectifs définis pour chacun des acteurs sont élaborés avec cohérence selon les méthodologies à appliquer (SMART...).

A17. Gestion et pilotage d'acteurs mobilisés dans le respect des réglementations nationales/internationales applicables

A17-1 Identification des missions et fonctions clés nécessaires aux collaborateurs directs ou indirects et/ou de partenaires externes mobilisés dans la mise en œuvre des activités (commerciales, transport et logistique)

A17-2 Affectation des collaborateurs et/ou partenaires externes aux étapes opérationnelles transport et logistique et aux actions commerciales à l'international

A17-3 Hiérarchisation des urgences et des priorités dans la planification de l'ensemble des ressources humaines affectées aux solutions organisationnelles à l'international

A17-4 Suivi quotidien des plannings d'activités et des durées de travail des collaborateurs directs travaillant à l'international

A17-5 Contrôle régulier des activités réalisées par les collaborateurs directs à l'international (réalisation des tâches, respect des procédures, utilisation des documents et systèmes d'informations...)

A17-6 Elaboration de mesures de prévention et d'arbitrage des conflits dans les relations entre les différents acteurs mobilisés et gérés

A17-7 Contrôle et application des dispositifs réglementaires et sociaux pour les collaborateurs directs évoluant à l'international (Droit du Travail, conventions professionnelles, RSE, réglementation QHSE, contrats d'expatriation, de détachement, de mise à disposition internationale, etc...)

A17-8 Adaptation de la communication écrite et orale à la culture et aux usages professionnels du pays ou de la zone géographique du collaborateur, du client, du partenaire externe

A17-9 Adaptation multiculturelle des missions, des procédures et des consignes de travail transmises aux collaborateurs directs gérés à l'international et de nationalité étrangère

C4.2 Etablir les missions précises et la charge de travail de collaborateurs directs et/ou indirects, de partenaires externes (salariés, relations internes fonctionnelles, fournisseurs divers...) en affectant et en planifiant les ressources humaines nécessaires afin de garantir la mise en œuvre des solutions organisationnelles transport et logistique

C4.3 Gérer au quotidien des équipes multiculturelles et multifonctionnelles en suivant et en contrôlant les activités et opérations internationales (commercial, transport et logistique) permettant de garantir l'application des dispositions réglementaires sociales et contractuelles internes et/ou externes nationales-internationales

E4.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C4.1 ; C4.2, C4.3, C4.4, C4.5, C4.6) :

A travers une mise en situation professionnelle liée à un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral.
(Durée minimale de 5 jours)

E4.2 Etude de cas : (Evaluation C4.1 ; C4.2, C4.3, C4.4, C4.5, C4.6) :

A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat,

Les missions précises et la charge de travail des collaborateurs directs et/ou indirects et de partenaires externes sont établies précisément en matière d'affectation et de planification de ressources humaines.

La gestion des équipes multiculturelles et multifonctionnelles est réalisée à travers le suivi précis des plannings d'activités et de durées de travail des collaborateurs directs ainsi que par l'intermédiaire de contrôles garantissant l'application des dispositifs réglementaires et sociaux pour l'ensemble des acteurs mobilisés. Les procédures et consignes de travail transmises sont adaptées à la gestion de collaborateurs directs gérés à l'international et de nationalités étrangères, y compris en anglais.

<p>A18. Application des modalités de communication managériale d'ordre interculturel à l'international</p> <p>A18-1 Identification des techniques de communication interculturelle écrites et orales en fonction des acteurs mobilisés et gérés à l'international</p> <p>A18-2 Prise en compte individuelle et collective des différences culturelles et de leur impact sur les pratiques managériales</p> <p>A18-3 Analyse des valeurs et comportements culturels des différents acteurs mobilisés et gérés dans le contexte des activités internationales (commerciales, transport et logistique)</p> <p>A18-4 Elaboration au quotidien de modes de communication interculturelle écrite et orale (choix de la langue de travail et traduction des consignes ; diffusion adaptée des consignes et des procédures écrites de travail ; approche verbale du tutoiement et du vouvoiement entre le manager Et ses collaborateurs, tonalité de voix et gestuelle etc...)</p> <p>A18-5 Réalisation d'entretiens collectifs et individuels adaptés à la culture professionnelle des collaborateurs directs gérés à l'international</p> <p>A18-6 Gestion et prévention des conflits internes et externes liés aux relations professionnelles entre les acteurs mobilisés et gérés (prévention des risques psychosociaux)</p> <p>A18-7 Communication à sa Direction et à la DRH les dysfonctionnements potentiels du management interculturel mis en œuvre</p>	<p>C4.4 Gérer l'application de modalités de communication interculturelle en prenant en compte la vision du management selon la culture, les codes et usages d'un pays, d'une zone géographique dans le contexte des activités commerciales, transport et logistique internationales avec le client, les partenaires-agents et les collaborateurs afin d'améliorer la relation managériale à l'international</p>	<p>devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit. (Épreuve écrite de 3h)</p> <p>La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3, BC4 et BC5) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :</p> <p>1-par l'étude écrite et la soutenance orale face à un jury de professionnels d'une Mise en Situation Professionnelle par Constitution d'un Dossier Technique (MSPCD) par le (la) candidat(e). La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels. (Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>L'application de modalités de communication interculturelle est gérée avec cohérence et méthodologie et améliore la relation managériale à l'international. Les techniques et modes de management sont adaptées à la gestion de collaborateurs et de partenaires évoluant à l'international et parties prenantes des activités.</p>
<p>A19. Conduite des changements organisationnels auprès des acteurs concernés</p> <p>A19-1 Identification des changements d'ordre organisationnel impactant la gestion des collaborateurs directs et indirects, la relation avec le client et les partenaires externes</p> <p>A19-2 Analyse des impacts du changement (matériels, financiers, relationnels, psychologiques) sur les différents aspects du travail des acteurs mobilisés et gérés à l'international</p> <p>A19-3 Définition de modalités adaptées à un projet d'accompagnement au changement (étapes, désignation d'un référent, plan d'actions et budget)</p> <p>A19-4 Réalisation de la conduite de changement par une approche participative active et une communication collective et individuelle avec les acteurs mobilisés et gérés</p> <p>A19-5 Gestion des résistances au changement et arbitrage des conflits potentiels</p> <p>A19-6 Analyse des résultats du projet de conduite du changement et communication à sa Direction</p>	<p>C4.5 Animer auprès de collaborateurs directs/indirects et de partenaires externes les techniques managériales de la conduite du changement en prenant en compte le contexte international afin d'accompagner les modifications organisationnelles liées aux activités commerciales, transport et logistiques</p>	<p>(Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>La conduite du changement est effectuée auprès de collaborateurs directs et indirects par l'élaboration d'un projet d'accompagnement des changements organisationnels liés aux activités. Ce projet est argumenté y compris en anglais. Ce projet est construit selon la méthodologie de la conduite du changement</p>
<p>A20. Pilotage du développement des compétences de collaborateurs</p> <p>A20-1 Prise en compte des dispositions de l'entreprise en matière de RSE et de traitement du handicap</p> <p>A20-2 Identification des données des tableaux de gestion RH (fonction, statut, ancienneté, formations suivies etc...) des collaborateurs directs gérés dans le cadre des activités commerciales, transport et logistique à l'international</p>	<p>C4.6 Gérer les informations clés des missions et compétences de collaborateurs, à partir des informations de tableaux de gestion RH, des entretiens annuels et/ou</p>		<p>Les informations clés des missions et compétences de collaborateurs sont gérées à partir de l'identification et de</p>

<p>A20-3 Identification des points faibles et des axes d'amélioration de chaque collaborateur et des besoins en formation de celui-ci</p> <p>A20-4 Réaliser des entretiens annuels et professionnels avec les collaborateurs et leur fixer des objectifs avec des critères SMART ou autres critères équivalents</p> <p>A20-5 Analyse des résultats des entretiens avec la Direction et la DRH</p> <p>A20-6 Traitement de la recevabilité des demandes individuelles des collaborateurs ayant exprimé des besoins de formation.</p>	<p>professionnels, et des besoins de formation à prévoir, afin de favoriser le développement des compétences de ses équipes</p>		<p>l'utilisation de tableaux de gestion RH ainsi que des résultats des entretiens annuels et professionnels.</p> <p>Ces informations sont traitées avec méthodologie afin de déterminer les besoins en développement de compétences.</p>
--	--	--	--

BLOC N°5 : PILOTER LA PERFORMANCE GLOBALE DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

<p>A21. Déclinaison de la stratégie de l'entreprise dans la gestion de la performance des activités internationales</p> <p>A21-1 Identification des dispositions stratégiques fixées par l'entreprise en matière de performance organisationnelle et de politique QHSE</p> <p>A21-2 Identification des impacts liés à la gestion de la performance sur les activités commerciales, transport et logistique</p> <p>A21-3 Définition d'objectifs de performance adaptés à la stratégie (d'ordre économique, social et commercial) pour les activités internationales commerciales, transport et logistique</p> <p>A21-4 Définition de moyens nécessaires au pilotage de la performance des activités internationales</p> <p>A24-5 Communication en interne et en externe des objectifs fixés</p> <p>A24-6 Contrôle régulier et suivi de l'atteinte des objectifs avec sa Direction et les services concernés (DRH, DAF, Force de ventes, S.I...)</p>	<p>C5.1 Appliquer les dispositions stratégiques de l'entreprise en lien avec le management de la performance en intégrant la conduite organisationnelle des activités à l'international afin de garantir les objectifs fixés en matière économique, sociale et commerciale</p>		<p>Les dispositions stratégiques de l'entreprise sont réalisées en lien avec l'application d'une politique QHSE et permettent de définir des objectifs de performance adaptés en matière économique, sociale et commerciale. Le management de la performance de l'entreprise permet le pilotage des activités commerciales, transport et logistique à l'international.</p>
<p>A22. Construction et utilisation des méthodes et outils nécessaires à la gestion de la performance</p> <p>A22-1 Identification des niveaux de service et des objectifs contractuels fixés par le client pour les activités commerciales, transport et logistique</p> <p>A22-2 Identification des objectifs stratégiques de performance fixés par la Direction de l'entreprise</p> <p>A22-3 Analyse des procédures existantes dans l'entreprise liées à la mesure de la performance</p> <p>A22-4 Elaboration de critères qualitatifs et quantitatifs afin de suivre et de mesurer la performance des activités commerciales, transport et logistique</p> <p>A22-5 Création et adaptation de tableaux de bord selon la typologie de performance à évaluer (commerciale, opérationnelle, sociale, financière, environnementale, sécuritaire, informatique...)</p> <p>A22-6 Conception d'indicateurs adaptés à la typologie de performance des activités (Indicateurs clés commerciaux, indicateurs clés transport et indicateurs clés logistique)</p> <p>A22-7 Elaboration d'un mode opératoire de contrôle et de suivi global de la performance des activités à l'international, avec une périodicité évolutive</p> <p>A22-8 Communication interne et partage informatique des données de performance des activités</p>	<p>C5.2 Elaborer des outils, méthodes et techniques de gestion de la performance en recourant aux procédures existantes dans l'entreprise afin de garantir l'excellence opérationnelle des activités à l'international</p>	<p>E5.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C5.1 ; C5.2, C5.3, C5.4) :</p> <p>A travers une mise en situation professionnelle liée à un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique, le candidat devra réaliser un dossier technique dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs présentés à l'oral. (Durée minimale de 5 jours)</p> <p>E5.2 Etude de cas : (Evaluation C5.1 ; C5.2, C5.3, C5.4)</p> <p>A travers l'étude d'une situation d'entreprise dans le contexte d'activités commerciales import/export, transport et logistique (réelle ou fictive), le candidat, devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrit. (Épreuve écrite de 3h)</p>	<p>Les outils, méthodes et techniques de gestion de la performance sont élaborés et prennent en compte la création de tableaux de bord constitués d'indicateurs adaptés à la typologie de performance des activités internationales. Les indicateurs créés garantissent le suivi et le contrôle de l'excellence opérationnelle. L'ensemble est formalisé par la définition cohérente d'une procédure de contrôle et de suivi.</p>
<p>A23. Analyse de la performance des activités</p> <p>A23-1 Identification des données de performances issues des tableaux de bord de suivi des activités commerciales, transport et logistique</p> <p>A23-2 Comparaison entre les niveaux fixés théoriques de chaque indicateur et les niveaux atteints pour chacun des indicateurs et selon la périodicité fixée</p> <p>A23-3 Analyse des écarts constatés au niveau quantitatif et qualitatif</p> <p>A23-4 Analyse des causes des écarts à l'aide d'outils et des méthodes adaptés</p> <p>A23-5 Définition des dysfonctionnements internes et/ou externes à l'origine directe des écarts</p> <p>A23-6 Communication en interne et en externe des dysfonctionnements identifiés associés à la performance des activités</p>	<p>C5.3 Evaluer les objectifs de performance en utilisant les données issues des tableaux de bord et des indicateurs définis afin de procéder à l'analyse du niveau de performance des activités à l'international</p>		<p>Les objectifs de performance sont évalués méthodologiquement en effectuant la comparaison des niveaux théoriques et des niveaux atteints. L'analyse des écarts issue de cette évaluation permet la définition de dysfonctionnements internes et/ou externes.</p>

<p>A24. Réalisation de la démarche d'amélioration continue des activités à l'international</p> <p>A24-1 Identification des dysfonctionnements liés à la performance des activités commerciales, transport et logistique</p> <p>A24-2 Analyse des dysfonctionnements en lien avec l'ensemble des processus de l'entreprise (processus opérationnel, financier, social...)</p> <p>A24-3 Application de méthodes de résolutions de problèmes dans le traitement des dysfonctionnements</p> <p>A24-4 Elaboration collaborative d'une démarche de progrès avec les acteurs concernés (Direction, Force de Ventes, RH, DAF, Production, S.I, client, fournisseurs...)</p> <p>A24-5 Définition d'un plan d'action d'amélioration continue, répondant aux objectifs de la démarche de progrès, et budgétisé</p> <p>A24-6 Définition des étapes et des objectifs du plan d'action selon une ou plusieurs méthodologies (Kaizen, PDCA...)</p> <p>A24-7 Utilisation de la méthodologie de la conduite du changement</p> <p>A24-8 Contrôle de la réalisation du plan d'action et évaluation du retour sur investissement</p> <p>A24-9 Communication en interne/externe des objectifs atteints et des résultats chiffrés de la démarche d'amélioration continue</p>	<p>C5.4 Effectuer une démarche d'amélioration continue en prenant en compte les processus impliqués dans la conduite des activités à l'international afin d'optimiser la chaîne de valeur de l'entreprise</p>	<p>La validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences (BC1, BC2, BC3, BC4 et BC5) et des compétences associées à chacun d'eux se réalise ensuite obligatoirement en fin de parcours de formation :</p> <p>1-par l'étude écrite et la soutenance orale face à un jury de professionnels d'une Mise en Situation Professionnelle par Constitution d'un Dossier Technique (MSPCD) par le (la) candidat(e).</p> <p>La MSPCD présente un contexte professionnel d'une entreprise réelle évoluant dans un environnement d'activités commerciales import/export, transport et logistique à l'international. Le candidat devra réaliser un dossier technique de préconisations stratégiques dans le cadre de travaux individuels.</p> <p>(Durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral devant le jury : 1h30)</p> <p>2-par un entretien oral d'attribution de la Certification devant un jury (durée de 30 minutes)</p>	<p>Une démarche d'amélioration continue des activités à l'international est effectuée au travers d'un plan d'action qui définit avec méthodologie les étapes et les objectifs quantitatifs et qualitatifs selon une ou plusieurs méthodologies (Kaizen, PDCA...). Le plan d'action précise une évaluation d'un retour sur investissement et est argumentée y compris en anglais.</p>
---	--	--	--